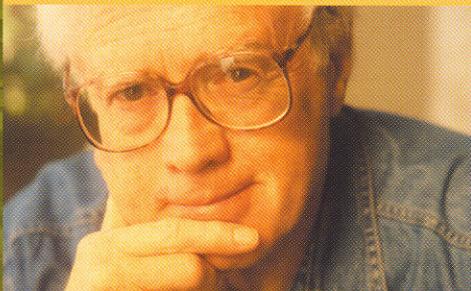
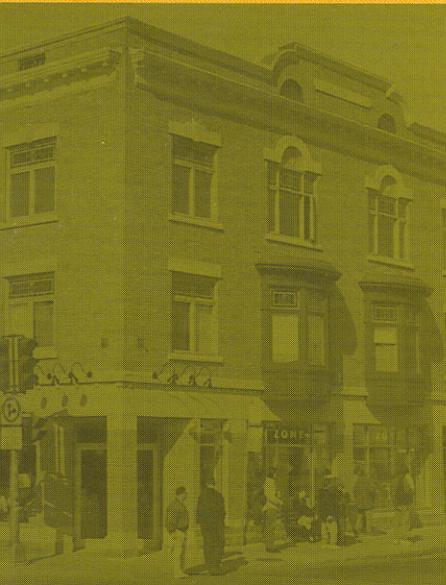
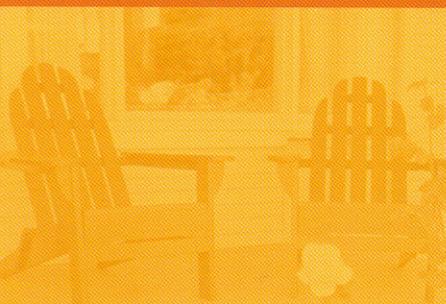
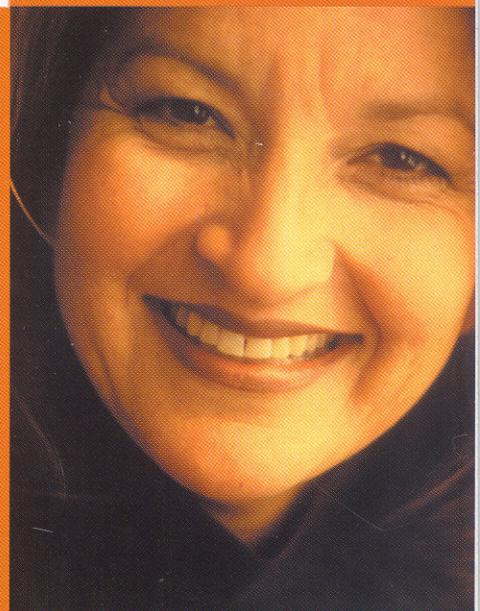


RAPPORT ANNUEL
2008
CONSEIL DE QUARTIER
DU VIEUX-LIMOILOU

Mon quartier

j'y vis... j'y vois !



CONSEIL DE QUARTIER

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PRÉSIDENT

1. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	5
2. RAPPORT D'ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2008.....	6
2.1 Dossiers soumis par le conseil d'arrondissement de Limoilou.....	6
2.2 Plan d'action 2008	6
2.2.1 Animation du quartier	
2.2.1-1 Grand Bazar des ruelles	
2.2.1-2 Miracle sur la 3 ^e Avenue	
2.2.2 Harmonisation des règlements d'urbanisme	
2.2.3 Gouvernance municipale	
2.3 Représentation du conseil.....	9
2.3.1 Comité de vigilance de l'incinérateur	
2.3.2 Comité de l'Approche territoriale intégrée	
2.3.3 Comité local de la prévention de la criminalité	
3. BILAN ET ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2008.....	12
4. ACTIVITÉS DU CONSEIL DE QUARTIER.....	12
Formulaire d'inscription pour les personnes intéressées à participer aux comités du conseil de quartier.....	13
ANNEXE 1 Sommaire des interventions du conseil de quartier du Vieux-Limoilou	
ANNEXE 2 Bilan et états financiers au 31 décembre 2008	
ANNEXE 3 Commentaires et regrets de M. Armand Paré	
ANNEXE 4 Carte du quartier	

MOT DU PRÉSIDENT

Citoyennes et Citoyens du Vieux-Limoilou,

C'est avec beaucoup de plaisir et avec la tête remplie de projets pour 2009 que nous vous présentons le rapport annuel des activités du conseil de quartier du Vieux-Limoilou pour l'année 2008.

Fort d'une équipe de représentants citoyens bénévoles nouvellement élue en mars dernier, alors que seulement deux personnes du conseil d'administration précédent était de retour, l'année 2008 aura été une année de transition importante pour le conseil de quartier. Si le conseil de quartier se veut d'abord un outil de consultations publiques à la disponibilité de la Ville, il doit aussi pouvoir s'ajuster aux enjeux du moment afin de s'assurer que les actions municipales répondent davantage aux préoccupations des citoyens. Le conseil de quartier s'implique aussi pour concrétiser les idées et proposer des actions locales : à ce titre, l'organisation du *Grand Bazar des ruelles* en juin 2008 représente une belle réussite concrète de mobilisation et d'enrichissement de notre vie de quartier.

L'année 2008 aura été particulièrement marquée par les grands débats de l'administration municipale : gouvernance municipale et harmonisation de la réglementation d'urbanisme. Il importe à ce titre de souligner l'assiduité et le sérieux des membres du conseil de quartier qui, sans être des experts dans ces domaines, comprennent et étudient les enjeux pour notre quartier et parviennent à apporter un éclairage particulier sur ces dossiers. Ainsi, afin de favoriser des échanges teintés de respect et de démocratie et afin de donner la parole au plus grand nombre, le conseil de quartier du Vieux-Limoilou s'est doté de nouvelles règles de fonctionnement en 2008.

Les élus de l'arrondissement de Limoilou participent avec enthousiastes aux assemblées du conseil de quartier et la passion qu'ils mettent dans leur travail est tout à leur honneur. Le conseil de quartier ne pourrait exister sans le soutien indéfectible de Denis Bergeron, conseiller en consultations publiques, qui assure un suivi des dossiers traités et dont l'aide précieuse contribue à la tenue des réunions de manière organisée. Les représentants citoyens : Nancy Desharnais, Anne-Marie Beaudoin, Anne-Marie Blais, Émilie Garneau, Michel Fiteau, Armand Paré, font un travail de représentation citoyenne très apprécié, acceptant de prendre plusieurs heures précieuses de leur temps pour débattre des enjeux du quartier. Saluons aussi l'apport de citoyens engagés comme Nicole Blouin et Étienne Tourigny qui ont participé activement aux réflexions du conseil de quartier.

Comme vous pourrez le constater en parcourant notre plan d'action, plusieurs chantiers importants sont désormais sur les rails pour 2009. Ce plan sera toujours en construction et les nouvelles idées y auront toujours leur place.

Ainsi, je vous invite personnellement à vous joindre à notre équipe, à assister aux réunions publiques mensuelles de votre conseil de quartier et à nous faire part de toutes idées qui viseraient l'amélioration de la qualité de vie et du cadre bâti du Vieux-Limoilou, un des plus beaux quartiers de la ville de Québec.

Érick Rivard, président
Conseil de quartier du Vieux-Limoilou

1. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres avec droit de vote

M.	Erick Rivard	Président
M.	Michel Filteau	Trésorier
M ^{me}	Émilie Garneau	Secrétaire
M ^{me}	Anne-Marie Beaudoin	Administratrice
M ^{me}	Anne-Marie Blais	Administratrice
M ^{me}	Nancy Desharnais	Administratrice
M.	Armand Paré	Administrateur

Membres sans droit de vote

La réglementation constitutive des conseils de quartier prévoit que les conseillers municipaux et les conseillères municipales des districts couverts par le territoire du quartier siègent de facto au conseil d'administration du conseil comme membres sans droit de vote.

M^{me} Anne Létourneau Conseillère municipale du district du Colisée

M^{me} Anne Beaulieu Conseillère municipale du district du Vieux-Limoilou

Les membres du conseil de quartier les remercient chaleureusement pour leurs présences assidues aux rencontres.

2. RAPPORT D'ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2008

Au cours des 12 derniers mois, dans l'ensemble de ses activités, le conseil de quartier a abordé 17 dossiers touchant les sujets suivants : la culture (1), le développement économique (2), l'environnement (4), la gestion interne (4), la sécurité (1), la vie communautaire (1), la vie municipale (1) et le zonage (3).

Vous trouverez dans l'Annexe 1, l'ensemble des dossiers traités par le conseil de quartier au cours de l'année 2008.

2.1 DOSSIERS SOUMIS PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE LIMOILOU

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou a tenu neuf (9) réunions au cours desquelles il a traité trois (3) dossiers soumis par l'instance municipale. Ces dossiers ont fait l'objet soit d'une consultation publique, d'une assemblée publique de consultation (dans le cadre de la Loi de l'aménagement et de l'urbanisme) et/ou d'une demande d'opinion.

Les décisions prises par les autorités municipales relativement à ces dossiers sont semblables aux recommandations du conseil de quartier.

Vous retrouverez le détail des recommandations du conseil de quartier dans l'annexe 1.

2.2 PLAN D'ACTION 2008

Les membres du conseil de quartier ont poursuivi les actions entreprises dans le plan d'action amorcé en 2006 qui était les dossiers des écoles du quartier et de l'environnement/incinérateur.

2.2.1 ANIMATION DU QUARTIER

La proposition de plan d'action pour 2008-2009 insistait à la fois sur l'importance des ruelles comme partie prenante de notre qualité de vie et sur l'importance de soutenir les initiatives et les activités permettant de favoriser une atmosphère de voisinage et de convivialité dans notre quartier.

Déjà, en 2007, la fête de Noël Miracle sur la troisième avenue avait connu un beau succès d'estime et la deuxième édition promettait d'en faire un événement annuel. Lors de l'élection des membres du conseil d'administration en mars 2008, l'idée d'organiser une véritable fête de quartier avait été lancée. Quelques mois plus tard, l'idée se matérialisait et devenait le Grand Bazar des ruelles.

2.2.1-1 Grand Bazar des ruelles (Texte rédigé par M^{me} Émilie Garneau)

Le 6 juin 2008, à l'occasion de la fête des voisins, s'est tenue la première édition du « Grand bazar des ruelles ». Les citoyens du Vieux-Limoilou étaient alors invités à installer tables et kiosques dans les ruelles de leur quartier pour vendre ou échanger différents objets sous la forme d'une « vente de garage ». En parallèle, des activités spéciales participaient à l'animation de la journée comme

la Visite de la Grande Hermine, la nouvelle école primaire du quartier. Une animation musicale dans les ruelles par les musiciens de l'école Jean-de-Brébeuf était aussi prévue, mais a dû être annulée à cause du mauvais temps.

Le grand bazar des ruelles a été organisé par le conseil de quartier du Vieux-Limoilou et visait différents objectifs dont favoriser le bon voisinage, prendre conscience de l'importance et de la richesse des ruelles, animer le quartier et faire connaître les attraits et activités du quartier.

Dans les semaines précédant le grand bazar, une page internet a été mise en ligne sur le site web de la Ville de Québec. Sur cette page se retrouvaient différentes informations concernant l'activité ainsi qu'une carte mise à jour régulièrement indiquant les inscriptions des points de vente. Des ententes avec l'école de la Grande-Hermine ou le Dixieband de l'école Jean-de-Brébeuf ont aussi été finalisées au cours du mois de mai. Différents produits des commerçants du quartier ont été achetés afin de préparer cinq paniers cadeaux qui ont été tirés au sort parmi les participants inscrits à la vente de garage. Des affiches avec flèches et des ballons ont été posés le matin même près des ruelles pour indiquer la présence d'une vente de garage. De plus, le jour de l'événement, 600 cartes du quartier avec localisation des points de vente ont été distribuées aux passants.

L'événement a été publicisé de différentes façons : des articles sont parus dans le Québec Express du 28 mai 2008 ainsi que sur le site internet de Québec Urbain; des cartons d'invitation ont été envoyés à toutes les adresses du Vieux-Limoilou; des affiches promotionnelles ont été posées dans les commerces et lieux publics du quartier; de la publicité a été insérée dans le programme du concert de fin d'année des musiciens de l'école Jean-de-Brébeuf; l'activité était inscrite sur le site internet de la ville; TVA et TQS étaient présents sur place le jour de l'événement et ils ont présenté respectivement une capsule tva express et un reportage.

L'activité a été un succès! Plus de 80 personnes se sont inscrites pour tenir une vente de garage et on estime le nombre de participants à une centaine environ le jour même. La visite de l'école de la Grande-Hermine a aussi été un succès : près de 45 personnes ont assisté à cette visite guidée par l'architecte du bâtiment.

2.2.1-2 Miracle sur la 3^e Avenue (Texte écrit par M. Érick Rivard)

La deuxième édition du Miracle sur la troisième avenue s'est déroulée le 13 décembre 2008. Le comité organisateur était chapeauté par *Limoilou en Vracs* et secondé par plusieurs intervenants du milieu artisan et artistique du Vieux-Limoilou.

Impliqué par le biais du représentant du conseil de quartier au sein du comité de développement local (C.L.D.), le conseil de quartier a apporté un soutien à l'organisation de l'événement et a favorisé la diffusion de l'information auprès des résidents. Notamment en facilitant l'implication de l'école Jean-de-Brébeuf

et du CPE Québec-Centre pour la vente de sapin de Noël. Le conseil de quartier, a aussi participé à l'élaboration de la programmation de l'événement, en assistant aux rencontres préparatoires et en servant d'intermédiaire pour la participation du Dixieband de l'école Jean-de-Brébeuf pour le concert de Noël.

2.2.2 HARMONISATION DES RÈGLEMENTS D'URBANISME (Texte écrit par M. Érick Rivard)

Dossier important de la période post-fusions municipales, les fonctionnaires planchent depuis plusieurs années à l'élaboration de règlements permettant d'uniformiser la manière de traiter les questions de zonage, de lotissement et d'urbanisme en général à l'échelle de l'agglomération. Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou avait déjà été largement mis à contribution dès 2005 afin d'établir le diagnostic formel et prendre connaissance des intentions de la Ville. Compte tenu de cette collaboration étroite entre les fonctionnaires municipaux, les élus et divers citoyens du quartier, plusieurs enjeux importants avaient été traités en amont. Ainsi, il s'agissait pour le nouveau conseil d'administration de poursuivre le suivi de ce dossier et de soumettre les recommandations qui s'imposaient.

À plusieurs reprises durant l'année 2008, des fonctionnaires municipaux sont venus présenter des points précis des règlements et ont tenu des assemblées publiques d'information et/ou de consultation à ce sujet.

Cette longue démarche de consultation de la population s'est achevée en décembre 2008 et janvier 2009, alors que l'Arrondissement Limoilou effectuait une demande d'opinion afin de connaître les positions et les recommandations du conseil de quartier du Vieux-Limoilou quant au projet de Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme, R.V.Q. 1400 et du projet de Règlement de l'Arrondissement de Limoilou sur l'urbanisme R.A.6V.Q 83.

2.2.3 GOUVERNANCE MUNICIPALE (Texte écrit par M^{me} Anne-Marie Beaudoin)

Le dépôt du Rapport sur la gouvernance municipale recommandant notamment la fusion des arrondissements La Cité et Limoilou et la diminution du nombre de districts électoraux a été l'occasion pour le conseil de quartier de prendre position sur un enjeu touchant directement l'appartenance des citoyens à leur quartier.

Cette prise de position s'est avérée d'autant plus importante qu'aucune séance de consultation publique n'avait été prévue concernant les orientations à privilégier et que les raisons motivant la diminution du nombre de districts électoraux étaient essentiellement économiques.

Ainsi, le conseil de quartier a adopté unanimement une résolution demandant que, par souci historique, la désignation d'un nouvel arrondissement incluant le quartier du Vieux-Limoilou comprenne le terme Limoilou.

Cette résolution faisait aussi valoir que peu importe la structure de découpage retenue par l'administration publique, aucun point de services (bureaux

d'arrondissement, bibliothèques municipales, etc.) ne devait être fermé. En effet, le bureau d'arrondissement desservant actuellement les citoyens de Limoilou est le symbole de la proximité des services et il est inconcevable que ces citoyens aient à franchir la rivière Saint-Charles pour bénéficier des services de leur arrondissement.

Le conseil de quartier a de plus réclamé que, dans la mesure du possible, le découpage des districts électoraux prenne en compte les logiques locales et les découpages historiques.

Enfin, il a été demandé de donner aux conseils de quartier plus de visibilité puisqu'ils sont les porteurs de la mémoire collective et de l'appartenance citoyenne.

Cette résolution a été transmise au conseil d'arrondissement, au conseil municipal et aux autres conseils de quartier.

2.3 REPRÉSENTATION DU CONSEIL

Les membres élus du conseil de quartier sont sollicités par plusieurs instances afin d'occuper des sièges réservés à un représentant citoyen. Le conseil d'administration du conseil de quartier nomme des personnes intéressées par ces comités pour qu'ils assistent aux réunions de ces organismes et en fassent rapport aux réunions du conseil d'administration.

REPRÉSENTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR DIVERSES INSTANCES

M ^{me}	Nicole Blouin	Représentante du conseil au sein du Comité de vigilance de l'incinérateur.
M ^{me}	Émilie Garneau	Représentante du conseil au sein du Comité pour l'approche territoriale intégrée de l'Arrondissement de Limoilou (A.T.I.).
M.	Armand Paré	Représentant du conseil au sein du Comité de prévention de la criminalité de l'Arrondissement de Limoilou.
M.	Erick Rivard	Représentant du conseil au sein du Comité de développement local de Limoilou (C.L.D.).

2.3.1 COMITÉ DE VIGILANCE DE L'INCINÉRATEUR (Texte rédigé par M^{me} Anne-Marie Blais)

En 2008, dans un objectif d'atténuation des effets négatifs et d'intégration de l'incinérateur, le conseil de quartier du Vieux-Limoilou a consolidé son suivi des rencontres du comité de vigilance de l'incinérateur. Ce dernier a poursuivi sa mission et a insisté sur la vigilance citoyenne ainsi que celle des autorités compétentes quant aux normes d'émission de certains polluants dans l'air. Le comité, a travers son souci de transparence du dossier face à la population, a favorisé le remodelage de son site internet, son outil de sensibilisation et d'information du grand public.

Parallèlement, la Ville a mis sur pied un fonds d'intégration urbaine de l'incinérateur. En lien avec ce fonds, 6 hypothèses d'intégration ont vu le jour et

ont été présentées aux élus. À la réunion du conseil de quartier du Vieux-Limoilou du 12 mai 2008, ce dernier a résolu de demander aux autorités d'attribuer un contrat de 25 000 \$ pour quantifier et illustrer ces hypothèses. Le conseil est en attente du suivi dans ce dossier, ce contrat permettrait d'aller en consultation publique et d'obtenir des pistes de solutions concrètes à l'intégration environnementale de l'incinérateur dans le quartier du Vieux-Limoilou.

2.3.2 COMITÉ DE L'APPROCHE TERRITORIALE INTÉGRÉE (Texte rédigé par M^{me} Émilie Gameau)

Le comité local d'approche territoriale intégrée (ATI) intègre les principaux acteurs du territoire en matière de développement économique, social et communautaire. Ses objectifs sont de :

- Développer une vision et une connaissance communes du territoire en matière de pauvreté et d'exclusion sociale chez les acteurs locaux;
- Contribuer à une meilleure concertation et convergence des actions ainsi qu'au développement d'un leadership partagé entre les différents acteurs locaux en matière de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale;
- Renforcer la mobilisation et l'implication citoyenne dans les actions visant l'amélioration de leurs conditions de vie.

Depuis sa formation, les rencontres du comité ont été consacrées en majeure partie à réaliser un état de situation en matière de pauvreté et d'exclusion sociale sur le territoire de l'arrondissement de Limoilou. Par la suite, le comité élaborera un plan d'action intégré présentant les activités ou projets à réaliser, les responsables et les ressources nécessaires.

2.3.3 COMITÉ LOCAL DE LA PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ (Texte écrit par M. Armand Paré)

- À mon arrivée dans ce comité, la première chose entendue d'une représentante fut « la prévention de la criminalité est affaire de femmes, pas d'hommes ». Phrase dont l'écho se fera entendre et sentir à répétition par la suite.
- Pour 2008-2009, le rôle principal du comité est de superviser la réalisation du plan d'action adopté par le comité en mai dernier.
- Composition de ce comité : Environ 25 organismes dont 19 femmes et 6 hommes, entre autres, 2 élus et bénévoles représentant deux conseils de quartier et 1 élu, conseiller municipal dans l'arrondissement de Limoilou et responsable de ce comité.
- Extrait : Le rôle du comité

Il s'agit d'un comité de travail regroupant des représentants d'organisme qui

ne sont ni bénévoles, ni élus.

Les documents et discussions du comité sont confidentiels.

- Conclusion :

Malheureusement, je ne serai qu'un observateur invité à prendre le train alors qu'il filait à vive allure – plan de match oblige – vers quoi? Nous le saurons peut-être un jour.

Pour l'heure, j'aurai bien essayé – sans succès – d'intéresser ces dames et quelques messieurs à la prévention de la criminalité quand celle-ci est entre les mains de nos policiers. Peine perdue, ce n'était pas prévu dans le plan de match. De plus, ce dossier dépassait les frontières de Limoilou. Personne dans ce comité ne prendra la balle au bond.

Ce dossier est celui, très médiatisé, de ce jeune universitaire d'origine italienne, Claudio Castagnetta, décédé à Québec en septembre 2007. Sa mort survint quelques jours après son arrestation musclée et l'usage du pistolet Taser à son endroit. Alors que ce jeune homme était en état de détresse psychologique et demandait de lui venir en aide. Bravo mesdames! de votre vision toute féminine et relative à la « Prévention de la criminalité ».

Pour ma part, en tant qu'élu et bénévole au conseil de quartier du Vieux-Limoilou, je resterai l'homme que je suis et soucieux du bien-être de chacun avec une vision plus globale de ce que devrait être la « Prévention de la criminalité » dans notre collectivité, au-delà même de nos frontières personnelles.

P.S. À propos de la mort de Claudio Castagnetta, le coroner conclura ainsi : À mon avis, ce décès était évitable. Réf. : J. de Qc/5 novembre 2008 p 17

Vous retrouverez à l'Annexe 3 d'autres commentaires et regrets de M. Paré.

2.3.4 COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT LOCAL DE L'ARRONDISSEMENT DE LIMOILOU (Texte préparé par M. Érick Rivard)

Le Comité de développement local de Limoilou œuvre à encourager les initiatives entrepreneuriales qui ont une incidence positive sur le territoire de Limoilou et qui ajoutent au mieux-être et au dynamisme des communautés locales. La présence d'un représentant du conseil de quartier au sein de ce comité permet de faire valoir la spécificité du Vieux-Limoilou en s'assurant que les idées mises de l'avant cadrent avec les orientations générales du quartier. Le créneau spécialisé que tente de développer le C.L.D avec plusieurs entrepreneurs pour le Vieux-Limoilou et particulièrement pour la 3^e avenue est celui des arts et métiers. Ainsi, la participation de ce comité à la tenue d'événement comme le *Miracle sur la troisième avenue* et la *Journée mode/Fashion day* est tout à fait à propos.

Le représentant du conseil de quartier au sein du C.L.D. local permet une réponse rapide et adéquate du conseil au développement présent et futur du

quartier. La participation à ce comité fut assidue en 2008 et permet d'introduire le conseil de quartier du Vieux-Limoilou comme interlocuteur privilégié du développement local.

3. BILAN ET ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2008

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou a reçu un montant de 1 000 \$ de la Ville de Québec au cours de l'année 2008 pour les frais de fonctionnement du conseil de quartier. Une autre subvention de 3 800 \$ a été versée pour l'organisation du Grand bazar des ruelles

Vous trouverez dans l'annexe 2 l'état des résultats pour la période de janvier à décembre 2008, de même que le bilan au 31 décembre 2008.

4. ACTIVITÉS DU CONSEIL DE QUARTIER

Nous vous rappelons que toutes les activités du conseil de quartier sont publiques. Lors de chaque réunion, une période de questions et commentaires est réservée aux citoyennes et aux citoyens du quartier.

Les membres du conseil de quartier sont à l'écoute de vos préoccupations et de vos suggestions.

Nous vous invitons à lire le bulletin municipal et à utiliser le site Internet de la Ville de Québec sous la rubrique Agenda démocratique afin de connaître le lieu et l'heure du déroulement des rencontres de travail.

INVITATION À PARTICIPER AUX TRAVAUX DU DU CONSEIL DE QUARTIER

Le conseil d'administration souhaite la participation et la collaboration des citoyennes et des citoyens du quartier pour la réalisation de son plan d'action.

Vous êtes donc invités, dès maintenant, à nous faire part de votre intérêt et de votre disponibilité en remplissant le formulaire prévu à cet effet ou en

communiquant avec M. Denis Bergeron
Bureau d'arrondissement de Limoilou

☎ 641-6601, poste 3621

Courriel : denis.bergeron@ville.quebec.qc.ca

N'hésitez surtout pas à nous faire part de vos suggestions et de vos commentaires à l'adresse suivante :

Conseil de quartier du Vieux-Limoilou
Bureau d'arrondissement de Limoilou
1310, 1^{re} Avenue, bureau 200
Québec (Québec) G1L 3L1
conseilquartier.vieux-limoilou@ville.quebec.qc.ca

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION POUR LES PERSONNES INTÉRESSÉES À
PARTICIPER AUX COMITÉS DU CONSEIL DE QUARTIER**

*Je désire participer à la réalisation du plan d'action du conseil de quartier
du Vieux-Limoilou.*

Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____



_____ Télécopieur : _____

Courriel : _____

ANNEXE 1

Conseil de quartier du Vieux-Limoilou

Dossiers de consultation traités avant le 1er janvier 2008

Sujets	Titres	Recommandations/Actions	Décisions/Résultats
Projets Aménagement du quartier	Programme expérimental d'aménagement des ruelles 2001.05.08	<p>Le programme expérimental d'aménagement des ruelles a été adopté par le conseil municipal en janvier 2001. Il vise à embellir les ruelles et à en favoriser une meilleure utilisation. Le programme prévoit le versement d'une subvention égale à 75 % des travaux exécutés.</p> <p>Il peut s'agir d'aménagements de surface, comme par exemple : niveler la ruelle, planter des fleurs et des arbustes, réaliser des travaux qui diminueront la vitesse des automobiles et ajouter de l'éclairage. Des travaux plus lourds peuvent aussi être exécutés, comme : le drainage, le compactage et la stabilisation du sol et le revêtement du sol.</p> <p>En 2005, le conseil de quartier a lancé son guide de réalisation intitulé <i>Projet d'aménagement d'une ruelle dans le quartier du Vieux-Limoilou</i>. Ce guide est destiné à toutes les citoyennes et citoyens désireux d'aménager leur ruelle.</p>	<p>Depuis le début de ce programme, onze (11) projets de revitalisation de ruelles ont été réalisés.</p> <p>Les propriétaires riverains de la ruelle du Parc Atout ont formé, en 2003, un comité de développement pour leur projet de revitalisation de ruelle. Ce projet a été réalisé en 2006.</p> <p>En 2007, deux (2) projets de revitalisation de ruelles ont été développés et devraient être réalisés en 2008.</p> <p>Le programme est toujours en cours.</p>
Projets Environnement	Trousse d'information portant sur l'aménagement des ruelles 2003.05.14	<p>Fort de son pouvoir d'initiative et voulant faire la promotion du programme de revitalisation de ruelles dans le Vieux-Limoilou, le conseil de quartier désire réaliser un guide d'information sur ce sujet.</p>	<p>Le conseil de quartier s'est dit en accord avec le projet proposé et décide d'aller de l'avant quant à l'impression du document. Les sommes nécessaires seront prises à même le budget du pouvoir d'initiative.</p> <p>Le guide a été lancé lors de l'assemblée générale du conseil de quartier du 13 avril 2005. Il est disponible en format papier au Bureau d'arrondissement de Limoilou ainsi qu'en format électronique sur le site Internet de la Ville de Québec.</p>

Conseil de quartier du Vieux-Limoilou

Dossiers de consultation traités avant le 1er janvier 2008

Sujets	Titres	Recommandations/Actions	Décisions/Résultats
Divers Sécurité	Sondage du Comité de prévention de la criminalité de l'arrondissement de Limoilou 2005.03.14	Mme Marie Pleau, coordonnatrice des travaux du comité, a expliqué brièvement le but du sondage qui est d'amasser de l'information quant à la perception du sentiment de sécurité dans le secteur de Limoilou. Elle invite les membres du conseil à compléter le sondage.	Les résultats du sondage ainsi que le diagnostic seront connus en 2007. Un plan d'action a été développé en 2007 et 2008 et est présentement en fonction.
Appuis et autres requêtes Développement social	Demande d'appui de l'organisme Maison des naissances 2005. 10.05	Le conseil de quartier a reçu une demande d'appui de l'organisme Maison des naissances quant à l'implantation d'une maison des naissances dans le quartier du Vieux-Limoilou.	Le conseil de quartier, par voie de résolution, a appuyé l'organisme. La construction de la Maison des naissances est prévue en 2008. Elle sera située à l'angle de la 1re Avenue et de la 13e Rue.
Consultation publique Aménagement du quartier	Séance de remue-ménages portant sur le réaménagement du parc Iberville 2005. 12. 12	La Ville de Québec a entrepris en 2006 la construction d'un bassin de rétention sous le parc Iberville. L'Arrondissement de Limoilou profitera de l'occasion pour réaménager le parc Iberville. À la demande de la Division de la culture, du loisir et de la vie communautaire, le conseil de quartier a tenu une séance de remue-ménages portant sur le réaménagement du parc Iberville.	La Maison a été inaugurée en novembre 2008. Près d'une vingtaine de personnes et d'organismes se sont joints au conseil de quartier afin d'émettre des idées et une vision de ce que devrait être le parc. Un plan image a été présenté par l'Arrondissement de Limoilou au conseil de quartier à l'hiver 2007. Les travaux de réaménagement devraient débuter au printemps 2007 et se terminer en 2008.
Représentation Environnement	Nomination d'un membre du conseil de quartier au Comité de vigilance de l'incinérateur de Québec 2006.04.25	Les membres sont invités par l'organisme à déléguer une personne.	Le parc a été inauguré en 2008. Mme Nicole Blouin a été nommée par le conseil de quartier. Toujours en cours.

Conseil de quartier du Vieux-Limoilou

Dossiers de consultation traités avant le 1er janvier 2008

Sujets	Titres	Recommandations/Actions	Décisions/Résultats
Projets Aménagement du quartier	Présentation du projet de parc de commémoration. 2007.05.14	Mme Suzanne Hamel du Service de l'aménagement du territoire a expliqué le projet du parc commémoratif de la 1re Avenue, près du pont Drouin. Ce parc permettra, entre autres, de commémorer la présence de fortifications de la Nouvelle-France. Mme Diane Bouchard du Service de l'environnement a expliqué par la suite l'état environnemental des lieux. Mme Céline Porcher, consultante, a expliqué le processus de décontamination du sol retenu afin de permettre la réalisation des travaux.	Les personnes présentes ont pu émettre leurs commentaires sur le projet qui sera réalisé au cours de l'année 2007. Le parc a été inauguré en 2008.
Projets Environnement	Présentation du projet pilote de matières putrescibles par Mme Manon Morin du Service des travaux publics 2007.11.12	Mme Manon Morin mentionne que le projet pilote s'inscrit dans les réalisations du Plan de gestion des matières résiduelles. Elle précise que des projets similaires sont en marche dans les arrondissements de Beauport, des Rivières et de la Cité. Le projet vise la cueillette des matières putrescibles. Il se fera sur une base volontaire. Le territoire visé est délimité par le quadrilatère 3e Avenue, 8e Avenue, 13e Rue et la 18e Rue.	Le projet débutera dans la semaine du 12 novembre par la visite aux résidents du secteur visé et durera un (1) an. Le projet est toujours en cours.

Conseil de quartier du Vieux-Limoilou

Bilan des activités de janvier à décembre 2008

Mandats du Conseil d'arrondissement

Sujets	Titres	Recommandations/Actions	Décisions/Résultats
Consultation publique Zonage	Requalification du boulevard des Capucins 2008.01.22	<p>Cette consultation vise à présenter au public le résultat des recommandations émises lors de la consultation du 2 mai 2007.</p> <p>Ainsi, une option concernant le réaménagement de l'artère et de zonage a été proposée.</p> <p>Aux termes des discussions, le conseil de quartier a recommandé au conseil d'arrondissement de Limoilou d'adopter l'hypothèse d'aménagement telle que présentée, d'adopter le règlement de zonage tel que présenté, mais en ajoutant les usages commerciaux dans la zone B du plan présenté selon des critères qui restent à être déterminés et d'acquiescer le bâtiment du 1000 et 1030, boulevard des Capucins à des fins de démolition afin d'assurer le démarrage et la viabilité du projet de requalification du boulevard des Capucins.</p>	En cours.
Opinion Zonage	Projet de modification de limites de zones au 496, 2e Avenue (Taxi Coop) 2008.04.14	<p>Le conseil d'administration du conseil est appelé à se prononcer sur le dossier qui vise à déplacer vers le nord la limite de zone qui traverse et sépare en deux entités le terrain du 496, 2e Avenue. Le déplacement serait réalisé avec l'aide de la création d'une nouvelle zone.</p>	<p>Le conseil de quartier recommande au conseil d'arrondissement de Limoilou de modifier le règlement de l'Arrondissement de Limoilou afin de créer une nouvelle zone le long de la 4e Rue, entre la 2e Avenue et la 3e Avenue, de permettre l'usage des lave-autos et d'enlever l'obligation d'aménager un espace paysager à l'angle de la 4e Rue et de la 2e Avenue.</p>

Conseil de quartier du Vieux-Limoilou
Bilan des activités de janvier à décembre 2008
Mandats du Conseil d'arrondissement

Sujets	Titres	Recommandations/Actions	Décisions/Résultats
Opinion Zonage	Projet d'harmonisation du règlement de zonage : demande d'avis 2008.06.09	Le conseil de quartier est appelé à se prononcer sur l'avant-projet de règlement portant sur l'harmonisation du règlement de zonage.	Des recommandations sont proposées, elles sont : Permettre une superficie maximale d'exploitation d'un bar à 270 mètres carrés, incluant les bureaux administratifs, et ce, au sous-sol et au rez-de-chaussée. Maintenir l'autorisation du groupe d'usage C20 restaurant dans l'édifice du 825, boulevard des Capucins, et ce, tel que prescrit dans l'ancien règlement. Ces recommandations ont été insérées à l'intérieur du projet de règlement.

Conseil de quartier du Vieux-Limoilou

Bilan des activités de janvier à décembre 2008

Initiatives du conseil

Sujets	Titres	Recommandations/Actions	Décisions/Résultats
Projets Environnement	Demande d'aménagement temporaire des entrées du quartier par le boulevard des Capucins 2008.04.14	Afin d'améliorer l'aspect visuel des entrées du quartier par le boulevard des Capucins, il est proposé par le conseil de quartier de demander aux autorités municipales d'aménager temporairement les entrées du quartier par l'installation d'agencements floraux.	Aucun aménagement n'a été installé par les autorités municipales.
Projets Environnement	Demande de financement au Fonds pour l'intégration urbaine de l'incinérateur 2008.05.12	Le conseil de quartier demande aux autorités municipales que soit adjugé un contrat de 25 000 \$ pour quantifier et illustrer les hypothèses d'intervention pour l'intégration urbaine de l'incinérateur en favorisant cinq hypothèses qui apparaissent au dossier.	En cours d'analyse.
Projets Culture	Demande d'avis : proposition de nom pour le parc commémoratif du pont Drouin 2008.05.12	Le conseil est appelé à donner son avis quant au toponyme à retenir pour le nouveau parc de la 1 ^{re} Avenue.	Le conseil recommande aux autorités municipales de retenir les noms suivants : Parc du Vieux-Passage et Parc du Bastion. Le nom retenu a été Parc du Vieux-Passage.
Projets Environnement	Demande de subvention de l'organisme Urbanus-Compostus 2008.05.12	L'organisme a demandé au conseil de quartier une demande de subvention afin de réaliser un projet d'embellissement des balcons, des cours et des toits.	Aucune subvention n'a été donnée par le conseil, la demande ayant été déposée trop tard.
Projets Vie communautaire	Présentation du Grand Bazar des ruelles 2008.05.12	Dans le cadre de la grande fête provinciale Des Voisins, le conseil de quartier a tenu sa première édition du Grand Bazar des ruelles.	Plusieurs centaines de personnes ont assisté à cette activité qui s'est déroulée dans les ruelles du Vieux-Limoilou.

Conseil de quartier du Vieux-Limoilou

Bilan des activités de janvier à décembre 2008

Autres dossiers

Sujets	Titres	Recommandations/Actions	Décisions/Résultats
Appuis et autres requêtes Vie municipale	Position du conseil de quartier quant au projet de gouvernance municipale 2008.05.12	Le conseil de quartier a exprimé au conseil municipal sa position quant à la gouvernance municipale, et ce, par voie de résolution.	
Représentation Environnement	Nomination d'un membre du conseil au sein du Comité de vigilance de l'incinérateur de Québec 2008.04.14	Le conseil est appelé à nommer un représentant au sein du Comité de vigilance de l'incinérateur de Québec.	Madame Nicole Blouin, citoyenne du quartier, a été nommée représentante du conseil au sein de ce comité de travail.
Représentation Développement économique et emploi	Nomination d'un membre du conseil au sein du Comité de développement local de l'arrondissement de Limoilou 2008.04.14	Le conseil est appelé à nommer un représentant au sein du Comité de développement local de l'Arrondissement de Limoilou.	Monsieur Érick Rivard a été nommé représentant du conseil au sein de ce comité de travail.
Représentation Sécurité	Nomination d'un membre du conseil au sein du Comité de prévention de la criminalité de l'arrondissement de Limoilou 2008.04.14	Le conseil est appelé à nommer un représentant au sein du Comité de prévention de la criminalité.	Monsieur Armand Paré a été nommé représentant du conseil au sein de ce comité de travail.
Représentation Développement économique et emploi	Nomination d'un membre du conseil au sein du Comité de l'approche territoriale intégrée de l'arrondissement de Limoilou 2008.04.14	Le conseil est appelé à nommer un représentant au sein du Comité de l'approche territoriale intégrée.	Madame Émilie Garneau a été nommée représentante du conseil au sein de ce comité de travail.

Conseil de quartier du Vieux-Limoilou

Bilan des activités de janvier à décembre 2008

Autres dossiers

Sujets	Titres	Recommandations/Actions	Décisions/Résultats
Fonctionnement / Gestion interne Organisation	Élections générales au conseil de quartier 2008.03.10	Le mandat des membres du conseil d'administration étant terminé, les neuf postes ont fait l'objet d'élections lors de l'assemblée générale.	Aux termes des élections, les personnes suivantes ont été élues Postes de résidente : mesdames Nancy Desharnais, Émilie Garneau et Madeleine Raymond Postes de résident : messieurs Érick Rivard, Michel Filteau, Étienne Tourigny et Armand Paré Poste réservé au milieu commercial, industriel et/ou institutionnel : monsieur Dominique Brousseau du commerce Samydo's 2006
Fonctionnement / Gestion interne Organisation	Assemblée générale du conseil de quartier 2008.03.10	Le conseil de quartier a présenté son Rapport annuel 2007 ainsi que sa proposition de plan d'action pour 2008-2009.	
Fonctionnement / Gestion interne Organisation	Nomination des nouveaux dirigeants 2008.04.14	Le conseil d'administration du conseil de quartier doit élire ses nouveaux dirigeants.	Messieurs Érick Rivard et Étienne Tourigny ont été nommés respectivement président et trésorier du conseil alors que madame Émilie Garneau a été nommée comme secrétaire.
Fonctionnement / Gestion interne Organisation	Nomination d'un nouveau trésorier 2008.09.08	Comme suite de la démission de M. Étienne Tourigny à titre d'administrateur du conseil de quartier, le conseil doit nommer un nouveau trésorier.	M. Michel Filteau est nommé nouveau trésorier.

ANNEXE 2

LE CONSEIL DE QUARTIER DE VIEUX-LIMOILOU

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2008

LE CONSEIL DE QUARTIER DE VIEUX-LIMOILLOU

**ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2008**

Rapport du vérificateur	1
États financiers	
Bilan	2
État des produits et des charges et de l'évolution de l'actif net	3
Notes complémentaires	4

Rapport du vérificateur

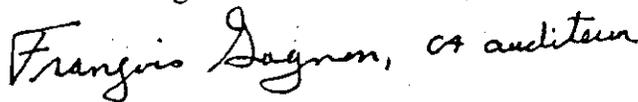
Aux membres de
Le Conseil de quartier de Vieux-Limoilou

J'ai vérifié le bilan de *Le Conseil de quartier de Vieux-Limoilou* au 31 décembre 2008 et l'état des produits et des charges et de l'évolution de l'actif net de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2008, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le vérificateur général de la Ville de Québec



François Gagnon, CA auditeur

Le 24 février 2009

LE CONSEIL DE QUARTIER DE VIEUX-LIMOILOU

**BILAN
 AU 31 DÉCEMBRE 2008**

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	<u>2 653</u>	<u>651</u>
Actif net		
Non affecté	<u>2 653</u>	<u>651</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du Conseil de quartier

LE CONSEIL DE QUARTIER DE VIEUX-LIMOILOU

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2008

Note 1. Statut et nature des activités

L'Inspecteur général des institutions financières a déposé au registre des entreprises individuelles des sociétés et des personnes morales, le 3 décembre 1996, copie d'une résolution de la Ville de Québec, autorisant la constitution d'un conseil de quartier sous le nom de *Le Conseil de quartier de Vieux-Limoilou*.

Le Conseil de quartier est un mandataire de la Ville de Québec et le conseil municipal de la Ville doit consulter le Conseil de quartier dans les matières indiquées à la Politique de consultation publique adoptée

Note 2. États des flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie n'a pas été préparé car il n'apporterait aucun renseignement significatif pour une meilleure compréhension des états financiers

LE CONSEIL DE QUARTIER DE VIEUX-LIMOILOU

**ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
DE L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ AU 31 DÉCEMBRE 2008**

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	\$	\$
Produits		
Subventions - Ville de Québec		
Fonctionnement	1 000	1 000
Projets	<u>3 800</u>	<u>1 000</u>
	<u>4 800</u>	<u>1 000</u>
Charges		
Fonctionnement	167	1 438
Projets	<u>2 631</u>	<u>2 000</u>
	<u>2 798</u>	<u>3 438</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	2 002	(2 438)
Actif net non affecté au début de l'exercice	651	3 089
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	<u><u>2 653</u></u>	<u><u>651</u></u>

ANNEXE 3

Autres commentaires et regrets de M. Paré

L'année 2008 aura été celle des rendez-vous manqués pour les citoyens du quartier de Limoilou que je qualifierai de regrets et dont voici la liste :

1^{er} regret : La tristesse du boulevard des Capucins, porte d'entrée importante du quartier et vers le centre-ville. Voisin du bassin Louise et de l'espace 400^e en 2008. Pourtant, à sa première réunion, notre nouveau conseil de quartier du Vieux-Limoilou proposa à nos élus et aux autorités municipales d'aménager temporairement les entrées du quartier par ce boulevard dans le cadre du 400^e anniversaire de Québec. Proposition adoptée à l'unanimité. Résultat obtenu : Ce projet sera largué par la conseillère municipale qui ne l'aura défendu ni au conseil d'arrondissement avec ses collègues de Limoilou, ni au conseil de ville. Du coup, son propre conseil de quartier aura été largué avec son projet. Question : Qui sont et où sont les décideurs à Limoilou?

2^e regret : L'Abolition de quatre postes de brigadiers dans Limoilou. Une décision prise par les élus de notre arrondissement sans consultation des gens de Limoilou et sans consultation de nos conseils de quartier. Demande faite de ma part à nos élus lors d'une séance du conseil d'arrondissement. Ce dossier relatif à la sécurité de nos enfants dans Limoilou reste prioritaire. Je doute que les parents s'en laissent ainsi imposer par ses élus et autres décideurs municipaux. C'est à suivre...

3^e regret : Un parc commémoratif, cadeau des gens de Limoilou à sa ville, Québec, pour souligner son 400^e anniversaire. Un choix fait sans consultation publique qui ne reflète en rien notre quartier. Un cadeau, sur un fond d'histoire, qui souligne le pire événement de l'Empire français en terre d'Amérique – Celui de sa conquête en 1759.

Question : Où est le rapport avec notre quartier et le vécu de Limoilou? Était-ce le bon cadeau à offrir aux Limoulois et Limouloises pour souligner l'anniversaire de leur ville?

4^e regret : L'Absence chronique des citoyens et citoyennes du Vieux-Limoilou à leur conseil de quartier et rien pour y remédier. Un échec total sur toute la ligne.

ANNEXE 4

